

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Herausgeber:** Comité central de la Croix-Rouge

**Band:** 28 (1920)

**Heft:** 12

  

**Artikel:** Contre les crevasses

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-549103>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

où ils ont vu défiler sur l'écran: la tuberculose, la mouche et ses microbes, le typhus exanthématique en Pologne, et quelques images animées où la Mort joue au jeu de massacre, le tout offert par la Croix-Rouge aux infirmières, samaritains et samaritaines, aux membres de la Colonne de transports et à quelques invités.

**Alliance suisse des samaritains, Comité central.** — Les sections dont les noms suivent ont été admises dans l'Alliance: Turbenthal, Berneck, Au-Rheintal et «Croce-Verde», de Lugano.

Il a été constaté que l'activité de la Croce-Verde (Croix-Verte) de la société luganaise, correspond bien à celles que s'imposent les sections de l'Alliance, et que, dès lors, rien ne s'opposait à l'admission de cette société.

Le contrat entre M. Rauber, futur secrétaire général de l'Alliance, et le Comité central est définitivement conclu après approbation de la part des membres de ce comité.

**Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel.** — Sont inscrites comme candidates: M<sup>lle</sup> Berthe Maillard, garde-malades, 1895, de Chesalles, à Leysin et Sœur Emma Meyrat, garde-malades, 1875, de St-Imier, au Locle.

Le comité a accepté la démission de M<sup>lle</sup> Madeleine Page, pour cause de maladie.

Après lecture d'une lettre de Sœur Berthe Christin, le comité préavisera auprès de l'assemblée générale la mise à l'étude par l'Alliance d'une caisse-invalidité-vieillesse, en faveur des membres que l'âge empêche de travailler.

---

## Contre l'asphyxie par le froid

Il faut se garder de placer immédiatement le malade dans un endroit chaud. On le réchauffe peu à peu en faisant sur tout le corps d'abord des frictions à l'eau froide, puis à l'eau chaude. On lui fait des insufflations d'air dans les poumons; on lui chatouille les narines et on lui fait respirer de l'ammoniaque avec précaution.

Dès qu'il a repris connaissance, on lui fait prendre une infusion de café léger, de menthe ou de tilleul.

---

## Contre les crevasses

Les frictions vigoureuses des mains le soir avec de la glycérine guérissent rapidement les crevasses.

Voici une pommade qui donne de bons résultats:

- 75 centigrammes de menthol.
- 50 centigrammes de salol.
- 50 grammes d'huile d'olive.
- 45 grammes de lanoline.

Mélanger le tout et appliquer deux fois par jour.